

darmes; si un district vote mal, on y envoie des troupes. Ainsi le peuple est toujours du même avis que son gouvernement...

Pourquoi faut-il qu'un régime si stable soit aujourd'hui menacé! Porfirio Diaz a atteint ses quatre-vingts ans. Il a fait élire d'avance son successeur, le vice-président Corral, dévoué comme lui aux trusts américains.

Mais voici que des turbulents et des brouillons s'avisent d'intervenir. Ils ne veulent plus de l'exploitation des trusts yankees. Ils ne veulent plus de la dictature pseudo-parlementaire du président. Ils entendent que le changement de personne amène aussi un changement de politique et que le gouvernement du Mexique revienne aux Mexicains.

Depuis le mois d'août 1909, époque de l'élection à la vice-présidence, ce sont sans cesse des émeutes, suivies de fusillades, sur tous les points du territoire. Les journaux américains — qui, pourtant, n'ont pas intérêt à ébruiter ces choses — sont pleins de récits de complots et de batailles.

Tout cela est bien fâcheux, et le moment est vraiment mal choisi pour une telle agitation. Car le gouvernement vient précisément de décider un emprunt de 3.900.000 piastres pour le chemin de fer central du Mexique. En ce moment même, on est en train de placer une tranche de 12.000 obligations à la Bourse de Paris. Le marché est conclu avec les banques. Il ne s'agit plus que de faire avaler les titres au bon public.

Et voilà justement l'instant que choisissent les rebelles pour se livrer à leurs manifestations libérales! On ne peut pas manquer davantage du sens de l'opportunité!

Si le rentier français apprend que le régime est menacé, il n'achètera pas d'obligations; les banques perdront leur courtage, et Diaz n'aura pas d'argent.

Il faut éviter ce malheur.

Sans doute, on ne peut pas empêcher les Mexicains de se révolter, mais on peut empêcher le public français de le savoir. Il suffit de s'entendre avec la presse.

Et voilà pourquoi on a organisé la petite représentation de l'*Hôtel Majestic*.

M. Edmond Théry, économiste illustre, est en même temps le principal courtier de publicité de la Haute Banque. C'est lui qui répand sur les journaux la manne dorée des émissions. Avec la complicité de quelques distingués collègues, il a fait décerner à M. Lemantour le titre envié de membre correspondant de l'Institut. A la vérité, on ne sait pas bien quels sont les travaux scientifiques du nouvel élu, mais un ministre des Finances est toujours assez savant pour faire un académicien.

Là-dessus, on a acheté (sur les frais de publicité de l'emprunt probablement) une belle épée dont la garde fut sculptée par Falize. Et on a décidé de la remettre en grande pompe au nouveau mamamouchi.

Un banquet s'imposait: on y a invité les collègues de l'élu. A la vérité, il y en avait peu, mais, en revanche, il y avait beaucoup de financiers.

Enfin — et c'est l'essentiel, — il y avait toute la grande presse: le *Temps*, le *Figaro*, l'*Echo de Paris*, le *Matin*, le *Petit Parisien*, la *Presse* et la *Patrie*, etc., ont banqueté avec les gens d'affaires et les ministres.

Au champagne, M. Edmond Théry, courtier principal et chef de chœur, a entonné un hymne enthousiaste en l'honneur de Diaz, Lemantour et consorts.

Le lendemain, toute la presse, avec un touchant accord — touchant est le mot juste, — célébrait à l'envi la prospérité du Mexique, la sagesse de son gouvernement et le bonheur de son peuple.

Et voilà comment, par la vertu d'un banquet, l'ordre et la paix règnent à Mexico.

CRATÈS

La Vie Syndicale

Où l'on tue des Enfants

✱ ✱ ✱

Le *Syndicat des Verriers de la Seine* entreprend une vigoureuse campagne contre le travail de nuit des enfants. S'il est des mots qui jurent de se trouver réunis, ce sont bien ces mots-là: *travail de nuit des enfants!* Le labeur nocturne, dont les effets néfastes sur l'organisme des hommes ne sont plus à discuter, est-il donc permis aux enfants? Oui, il est autorisé dans les industries les plus pénibles, les plus dangereuses, les plus meurtrières, dans les « usines à feu continu ». La loi de 1892, qui prétend veiller à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, interdit formellement le travail de nuit des enfants: aucune contestation n'est possible, c'est écrit en toutes lettres dans l'article 4:

Les enfants âgés de moins de 18 ans ne peuvent être employés à aucun travail de nuit dans les usines, ateliers, chantiers, mines, carrières, etc.

Oui, mais l'article proclame:

Dans les usines à feu continu les enfants du sexe masculin peuvent être employés tous les jours de la semaine, la nuit, aux travaux indispensables sous la condition qu'ils auront au moins un jour de repos par semaine.

L'article 6 équivaut à une autorisation générale: en effet, inutile, l'interdiction ne s'applique plus qu'aux établissements... fermés la nuit! Et encore si, pour une cause exceptionnelle, — inventaires, ventes prolongées, etc., — ces établissements demeurent ouverts une partie de la nuit, contraignent-ils à la veillée laborieuse — sans scrupules et sans risques — leur personnel d'enfants.

Voilà comment la loi livre aux terribles industries de la verrerie et de la métallurgie de misérables gamins qui ont treize ans et souvent moins.

En verrerie, le travail revêt un caractère particulièrement cruel. Les enfants, sans relâche, doivent porter les pièces de verre des creusets aux fours à recuire: vingt-cinq à trente kilomètres à parcourir toujours courant, toujours pliant sous un fardeau lourd et fragile à la fois qui les estropie s'il vient à se briser dans leurs bras. Ou bien ils doivent, accroupis tout le jour ou toute la nuit parmi les vapeurs asphyxiantes, fermer, ouvrir, arroser, garnir les moules métallurgiques brûlants. Ou encore, chauffer les cannes de fer, à la gueule flamboyante des fours, recevoir plus de mille fois par jour ou par nuit le coup de massue qu'inflige une température directe de 1.800 degrés. Ou enfin souffler à pleines joues, à pleins poumons dans les cannes qui ont passé d'abord par d'autres bouches, et quelles bouches, quelquefois!

Le jour, la besogne de portage incombe en partie à des fillettes. Nous les avons vus maintes fois, filles et garçons déguenillés, amaigris, surmenés, noirs de poussière et de charbon, passer, courbés et hâtifs, dans l'ardente lumière des *halls de soufflage*, et nul spectacle ne nous a jamais paru plus atrocement douloureux.

En pleine nuit, les enfants et les hommes interrompent leur besogne durant un quart d'heure pour prendre un repas froid; ils l'absorbent dans l'atelier, sous l'haleine torride des *ouvreaux*: ils n'ont même pas un banc pour s'asseoir, un baquet d'eau propre pour laver leurs mains. A l'aube, les enfants rentrent dans la maison ouvrière où le sommeil de jour est impossible.. *Ils ont gagné un franc cinquante!*

Les maîtres verriers, qui n'emploient des enfants que par raison d'économie, qui ne maintiennent le travail de nuit

LES HOMMES DU JOUR

que par routine (1), commencent à éprouver quelques difficultés à recruter leurs bataillons de travailleurs trop précoces. Alors, ils s'adressent à des « œuvres philanthropiques » qui débarrassent les nombreuses familles de leurs jeunes garçons et, sous prétexte d'apprentissage, les offrent en holocauste au monstre. Ils s'adressent aux « padroni » italiens, aux marchands de bambins qui achètent les petits aux parents miséreux de Calabre et des Pouilles et les louent à bas prix aux industriels. Ils fondent de prétendues « écoles d'apprentissage » qui sont généralement des prisons. Les malheureux enfants sont livrés à d'anciens adjudants qui les traitent en disciplinaires. Châtiments corporels de la dernière brutalité, séquestration en cellule, fouille des vêtements et des valises : tels sont les procédés d'éducation de ces nouveaux pédagogues que quinze ou vingt ans de vie de garnison ont bien préparés à leur tâche d'éducateurs.

Charles Delzant, secrétaire général de la *Fédération des travailleurs de verre*, qui publie dans les *Temps Nouveaux* (2) une série d'articles remplis de faits intensément touchants, déclare :

Profitant d'un chômage, les jeunes verriers d'Escautpont (Nord) s'étaient embauchés en métallurgie et aux mines ; à la reprise du travail, la verrerie n'avait plus de gamins, mais on mit les pères en demeure de faire revenir leurs fils, sous peine de renvoi... Les maîtres verriers redoublent de vigilance pour enrôler des enfants ; leurs racoleurs fouillent les corons pauvres et ramènent garçons et filles ; ils n'ont pas l'âge, ils trimeront quand même. Ils triment huit, dix ou douze heures par jour, parfois même dix-huit heures. La loi interdit maintenant d'occuper les fillettes la nuit ; on s'arrange pour mettre toutes les fillettes aux équipes de jour et les garçons aux équipes de nuit ; les gamins sont ainsi tenus toutes les nuits pendant des années entières.

Le travail de nuit assassine des milliers d'enfants bon an mal an. Il faut interdire cet assassinat. M. le député Lemire a déposé en juin dernier une proposition de loi tendant à supprimer le travail de nuit des enfants. Il importe que la protestation vigoureuse, violente de l'opinion publique triomphe des lenteurs et des mauvaises volontés du Parlement.

L.-M. BONNEFF

(1) Nous ne voulons pas entrer ici dans les détails techniques ; nous renvoyons les personnes désireuses de connaître les raisons qui permettent d'affirmer que la suppression du travail de nuit est immédiatement réalisable en verrerie, sans préjudice pour cette industrie, au compte rendu du XIII^e Congrès national des Verriers, tenu au Tréport, du 15 au 18 juin 1909 (en vente au siège de la Fédération nationale des Verriers, à Aniche, Nord).

(2) 7 et 21 janvier 1911.

LES THÉÂTRES

Le Vieil Homme — Madame l'Amirale

Pendant plus de quinze ans ils ont été une vingtaine à piller Porto-Riche, à s'approprier ses conceptions, à plagier ses moyens, pour s'en faire de l'argent. Hautain et silencieux, comme un Becque qui aurait eu de la chance, Porto-Riche les a laissés faire, et il n'est pas certain même qu'il n'y ait éprouvé quelque âpre satisfaction.

Aussi bien aurait-il tort de se plaindre puisque à propos de ce *Vieil Homme*, triomphalement accueilli à la Renaissance, on lui a rendu justice de son vivant : il est assez d'usage, en effet, de ne rendre tels hommages qu'aux morts dont au moins on ne craint pas la concurrence...

Il faut employer le mot vrai : le *Vieil Homme* n'est qu'un drame. Mais un drame qui se hausse au rang d'une tragédie, d'une magnifique tragédie moderne. Il n'a rien d'une comédie de mœurs. C'est un fait divers si l'on veut... Mais *Andromaque* aussi est un fait divers !

Michel Fontanet fut autrefois, alors qu'il vivait à Paris, un mari léger et volage. Mais depuis six ans, et dans toute la force de sa maturité, il s'est retiré en Savoie, où il partage ses soins entre sa femme et son fils, et l'imprimerie qu'il dirige. On est heureux et calme... Mais voici l'accident : c'est une aimable froufrou-tante et capiteuse parisienne, Mme Allain, qui passe, et se fait reconnaître de ses amis. Il suffit de sa présence vaporeuse et *poindre* pour réveiller le « vieil homme » endormi chez Fontanet. Comment ne pas faire la cour à cette délicieuse Mme Allain ? Eh oui, comment ? puisqu'elle ne demande que cela !... Tout irait pour le mieux d'ailleurs et il n'y aurait ainsi qu'un amour de plus dans la vie de Fontanet, si son fils Augustin ne s'avisait de tomber lui aussi amoureux de Mme Allain, avec toute la fougue romantique, verbaliste et inexperte de ses dix-sept ans, et aussi de petit névropathe. Mme Allain le repousse amicalement en souriant de sa jeunesse, et Augustin va chercher la mort, dans la montagne, une nuit d'orage. Le malheureux s'accuse, il songe lui aussi au suicide, mais sa femme intervient qui pardonne et le console.

Cela, c'est la trame. Et sur cette trame sont brodées des scènes admirables, dont on ne pourrait rendre l'intensité dramatique qu'en les citant tout entières. C'est très grand, très simple et très beau.

Le *Vieil Homme* ne deviendra pas une pièce classique au sens ordinaire du mot, parce que Fontanet est un homme quelconque de notre époque, parce qu'il n'est pas un « type », ni un héros, ni un personnage historique... mais au point de vue critique et dramatique, l'œuvre de Porto-Riche est aussi poignante, aussi pure, aussi franchement belle que la plus belle des tragédies...

Aux Bouffes-Parisiens, Mme Cora Laparcerie a représenté *Madame l'Amirale*, comédie de Antony Mars et H. Lyon. Cette « comédie » n'est qu'un vaudeville assez mauvais, non pas obscène certes, mais qui donne un certain malaise. Celui qu'on croyait le fils de l'amiral n'est finalement pas le fils de l'amiral : mais il n'en reste pas moins que le croyant tel l'amirale couche avec lui et que ce simili-inceste pour rire mais qui n'est pas drôle ne laisse pas d'être agaçant. — V. S.

DES LIVRES

Aquarelles provençales, Pointes-sèches bretonnes, sonnets, par Thomas MAISONNEUVE (Maison du Livre). — Une très jolie édition qui fera la joie des bibliophiles ; des poèmes frêles et légers comme des graminées et des pétales d'ajoncs ; des dessins de Léopold Lelée, d'Arles, que je n'aime guère, et des dessins de Thomas Maisonneuve que j'aime mieux.

La Chimère, drame de la lutte pour l'art, par Georges WALDER (Editions de l'Estrade). — Dans la préface, emphatiquement louangeuse, de cette plaquette, un Monsieur André de Brisons s'écrie : « Ici, comme dans le théâtre de Rostand, on ne sait que ce sont des vers que quand le poète le veut. » Je reconnais le bien-fondé de cette remarque, et j'ajouterai simplement que le vouloir du poète s'exerce rarement. Au reste, M. Walder est bien bon de « lutter pour l'art ». Peut-on se donner tant de soins pour quelqu'un qu'on ne connaît pas !

Jules Renard, ou l'Humorisme à l'Art classique, par HAN RYNER (Figuère). — M. Han Ryner publie la conférence qu'il prononça, le 30 octobre dernier, au *Salon d'Automne*. Il y étudie d'une manière attachante et personnelle les étapes de l'art de Jules Renard, depuis l'analyse caricaturale et la chasse aux images du début, jusqu'à l'observation sincère et la perfection formelle de la fin.

Octave BELIARD

L'abondance des matière nous oblige, encore une fois, à remettre au prochain numéro les ARTS et l'AVENTURIER.